

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME**

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Guillaume tenue conformément aux dispositions du code municipal de cette province et à ses amendements. Séance tenue le **lundi 5 AOÛT 2019 à 19 h 30**.

Monsieur le maire, M. Robert Julien, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège n° 1 : Mme Francine Julien

Siège n° 4 : M. Claude Lapolice

Siège n° 5 : M. Jocelyn Chamberland

Siège n° 6 : M. Luc Chapdelaine

Autres présences : 6 citoyens

Absences : Siège n° 2 : M. Christian Lemay, Siège n° 3 : Mme Dominique Laforce

Est également présente :

Mme Diane Martineau, directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, M. Robert Julien, constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

146-08-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION de madame Francine Julien, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Les varia demeurent ouverts.



ORDRE DU JOUR
Séance du 5 AOÛT 2019

- 1 ADMINISTRATION**
 - 1.1 Adoption du PV de la séance ordinaire du 8 juillet 2019
 - 1.2 Liste des comptes payés et à payer juillet-août 2019
 - 1.3 Refinancement règlement d'emprunt 128-1-2008
 - 1.4 Adoption du budget de l'Office d'habitation Drummond 2019 (nouveau nom de l'OMH)
- 2 SÉCURITÉ INCENDIE – SÉCURITÉ CIVILE**
 - 2.1 Adoption de la nouvelle entente d'embauche pour pompiers volontaires
 - 2.2 Autorisation de la signature d'entente de travail avec Mathieu Viens
- 3 PREMIERS RÉPONDANTS**
- 4 VOIRIE**
 - 4.1 Vente tracteur à gazon de marque White
- 5 HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 5.1 Modification résolution 038-03-2019 – Mesures de boues 2019
 - 5.2 Résolution mandat Stantec – étude capacité usine de traitement des eaux usées

6 **URBANISME, ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT**

7 **LOISIRS ET CULTURE**

7.1 Résolution achat abri pour piano – Budget CDL

8 **VARIA**

8.1 RIEN

9 **CORRESPONDANCE**

9.1 RIEN

PÉRIODE À L'ASSISTANCE

10 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ADOPTÉE

ADMINISTRATION

147-08-2019 1.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2019

SUR PROPOSITION de monsieur Jocelyn Chamberland, appuyée par monsieur Luc Chapdelaine, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet tel que déposé.

ADOPTÉE

148-08-2019 1.2 ADOPTION DES COMPTES PAYÉS (JUILLET) ET À PAYER (AOÛT 2019)

Total des salaires :	23 116,61 \$
Total capital et intérêts :	0 \$
Total incompressibles:	54 847,35 \$
Total à payer :	32 154,88 \$
Grand total des déboursés :	110 118,84 \$

SUR PROPOSITION de monsieur Jocelyn Chamberland, appuyée par madame Francine Julien, il est unanimement résolu d'approuver le paiement des comptes tel que présenté.

ADOPTÉE

149-08-2019 1.3 REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 128-1-2008 - ÉCHÉANCE SEPTEMBRE 2019 – RÈGLEMENT

CONSIDÉRANT QUE le refinancement du règlement 128-1-2008 relatif aux travaux de prolongement du réseau d'égout sur une partie du rang Lachapelle (du 252 au 315) vient à échéance en septembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE le refinancement est d'un montant de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Finances ne supervise pas les financements inférieurs à 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE deux offres ont été reçues, l'une de Desjardins Entreprises Centre-du-Québec, à taux fixe de 4,21 % et l'autre de Banque Royale, aux taux variable et taux préférentiel + 0,25 %, soit, en date du jour, 4,20 %, pour un terme de 2 ans ;

SUR PROPOSITION DE monsieur Claude Lapolice, appuyée par madame Francine Julien, il est unanimement résolu d'accepter l'offre de Desjardins Entreprises Centre-du-Québec pour un taux fixe de 4,21 % sur un terme de 2 ans ; d'autoriser la directrice générale/ secrétaire-trésorière par intérim, madame Diane Martineau, et monsieur le maire, Robert Julien, à signer tous les documents pour l'emprunt de 25 000 \$ pour le refinancement du règlement 128-1-2008 relatif aux travaux de prolongement du réseau d'égout sur une partie du rang Lachapelle (du 252 au 315).

ADOPTÉE

150-08-2019

1.4 OFFICE D'HABITATION DRUMMOND - ADOPTION DU BUDGET 2019

CONSIDÉRANT le budget de l'OHD 2019 au montant de 208 064 \$;

CONSIDÉRANT QUE le budget de l'OHD 2019 a un déficit de 95 022 \$ et que la Municipalité doit en assumer 10 % ;

SUR PROPOSITION de monsieur Luc Chapdelaine, appuyée par monsieur Claude Lapolice, il est unanimement résolu d'adopter le budget de l'OHD 2019 au montant de 208 064 \$, et d'assumer le 10 % de déficit de 9 502 \$.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ INCENDIE

151-08-2019

2.1 ADOPTION DE LA NOUVELLE ENTENTE DE TRAVAIL POUR L'EMBAUCHE DE POMPIERS VOLONTAIRES

CONSIDÉRANT QU'IL existe une entente à signer lors de l'embauche de pompiers volontaires ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de modifier cette entente afin d'y ajouter des précisions au sujet de la formation et des délais à respecter lors de l'embauche ;

SUR PROPOSITION de monsieur Jocelyn Chamberland, appuyée par monsieur Luc Chapdelaine, il est unanimement résolu de modifier l'entente pour l'embauche de pompiers volontaires et d'ajouter à l'article 4 :

- *Demeurer au service de la Municipalité de Saint-Guillaume pour une période minimale de deux (2) ans moins un (1) jour **suivant la réussite du cours pompier 1.***
- *Rembourser les coûts de formation ainsi que la rémunération qui s'y rattache dans le cas où la période de deux (2) ans moins un (1) jour, au service de la Municipalité, ne serait pas respectée et remettre le matériel ainsi que l'équipement fournis par la Municipalité, à moins de raisons majeures.*

ADOPTÉE

152-08-2019

2.2 SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE TRAVAIL POUR L'EMBAUCHE DE M. MATHIEU VIENS A TITRE DE POMPIER VOLONTAIRE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Mathieu Viens a manifesté son intérêt à intégrer le service incendie de Saint-Guillaume ;

CONSIDÉRANT QU'UNE entente a été adoptée à cet effet ;

SUR PROPOSITION de monsieur Claude Lapolice, appuyée par madame Francine Julien, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale/ secrétaire-trésorière par intérim, Diane Martineau, et Monsieur le maire, Robert Julien, à signer l'entente de travail avec M. Mathieu Viens.

ADOPTÉE

Le conseil souhaite la bienvenue à M. Viens.

PREMIERS RÉPONDANTS

AUCUN POINT

VOIRIE

153-08-2019

4.1 VENTE TRACTEUR À GAZON DE MARQUE WHITE

CONSIDÉRANT QU'UN appel de soumissions par enveloppes scellées a été fait et qu'une enveloppe a été reçue et ouverte le 31 juillet 2019 ;

SUR PROPOSITION de monsieur Luc Chapdelaine, appuyée par madame Francine Julien, il est unanimement résolu de se départir du tracteur à gazon de marque White et d'accepter l'offre de M. Pierre Daniel au montant de 375 \$.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

154-08-2019

5.1 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 038-03-2019 – MESURES DE BOUES 2019

CONSIDÉRANT QUE la résolution 038-03-2019 retenait les services d'Environnement MCM Inc. pour procéder aux mesures de boues ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une offre beaucoup plus avantageuse pour les mesures de boues ;

SUR PROPOSITION de monsieur Jocelyn Chamberland, appuyée par monsieur Claude Lapolice, il est unanimement résolu de modifier la résolution 038-03-2019 par la résolution 153-08-2019 et de retenir les services d'Écho-Tech H²O au montant de 1 450 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

155-08-2019

5.2 RÉSOLUTION MANDAT STANTEC EXPERTS-CONSEILS – ÉTUDE DE CAPACITÉ DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Guillaume doit procéder à l'étude des capacités de son usine de traitement des eaux usées ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons une offre de Stantec Experts-conseils, en date du 1^{er} avril 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre est établie en fonction d'étapes d'avancement du projet et selon les besoins ;

SUR PROPOSITION de madame Francine Julien, appuyée par monsieur Jocelyn Chamberland, il est unanimement résolu de mandater la firme Stantec Experts-conseils afin de nous accompagner dans notre étude de capacité de l'usine de traitement des eaux usées et d'allouer un montant de 5 000 \$ pour commencer cette étude.

ADOPTÉE

URBANISME, ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

LOISIRS ET CULTURE

156-08-2019 7.1 RÉSOLUTION ACHAT ABRI POUR PIANO - CDL

CONSIDÉRANT QUE le projet d'aménagement du parc du « Repère tranquille » du CDL nécessite l'achat d'un abri pour le piano extérieur ;

SUR PROPOSITION de madame Francine Julien, **APPUYÉE PAR** monsieur Jocelyn Chamberland, il est unanimement résolu d'acquitter la facture de 1 264,72 \$ (taxes incluses) à l'Ébénisterie Constantineau pour la fabrication d'un abri pour le piano extérieur.

ADOPTÉE

PÉRIODE A L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

VARIA

CORRESPONDANCE

157-08-2019 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par madame Francine Julien de lever la séance à 20 h 25.

M. Robert Julien
Maire

Diane Martineau, DMA
Directrice générale/secrétaire-
trésorière par intérim

Je, Robert Julien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Signé le _____